



Breuillet

Département de l'Essonne  
Arrondissement de Palaiseau  
Canton de Dourdan

**DECISION DU MAIRE**

**2025 /056/AGD**

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal au Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des personnes Publiques,

Vu la convention d'occupation temporaire du domaine public conclue entre la Commune de Breuillet et l'association Droit d'Enfance MECS Françoise Dolto, représenté sa directrice par Madame DANOIS, 73 avenue de Dourdan 91530 SAINT-CHERON,

**Considérant** la disponibilité des espaces demandés, à savoir le Parc du Colombier.

**DECIDE**

**ARTICLE 1.** De passer une convention avec l'association Droit d'Enfance MECS Françoise Dolto, représentée par Madame DANOIS, Directrice, pour la mise à disposition d'une partie de l'espace public, à savoir le Parc du Colombier à Breuillet (91650), le mercredi 18 juin 2025 de 10h à 17h, pour leur pique-nique de fin d'année. La convention prendra effet le 18 juin et est conclue pour une durée de un (1) jour.

**ARTICLE 2.** Cette occupation est à titre gracieux.

**ARTICLE 3.** Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et de dégradation ou de salissures constatées, la Ville fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

---

Mairie : 42, Grande Rue - BP 13 – 91650 BREUILLET  
Tél : 01 69 94 60 40 – fax. : 01 64 58 51 27  
[www.ville-breuillet.fr](http://www.ville-breuillet.fr)

Mis en ligne le 18/06/2025 à 13h30

**REÇU EN PREFECTURE**

le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

22\_DN-091-219101052-20250611-2025056AGD-

ARTICLE 4. L'ampliation est adressée à :

- Monsieur le sous-Préfet de Palaiseau,
- L'association Droit d'Enfance MECS Françoise Dolto

FAIT A BREUILLET, LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Le Maire,



  
Véronique MAYEUR.

---

Mairie : 42, Grande Rue - BP 13 – 91650 BREUILLET

Tél : 01 69 94 60 40 – fax. : 01 64 58 51 27

[www.ville-breuillet.fr](http://www.ville-breuillet.fr)

Mis en ligne le 18/06/2025 à 13h30

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 18/06/2025

Application agréée E-legalite.com

22\_DN-091-219101052-20250611-2025056AGD-